

**Raisonnemens chinois,
ou reflexions sur le socinianisme
(Aix ms 828(844 - R.418, 665))**

M. Abbadie a fait un traité de la Divinité de j.c. et c'est ce qu'il y a de mieux. il est plein de longs raisonnem[ens] et de conseq[ue]nces theologi[ques] soutenues d'un stile aussi plein des ornemens de la rhétorique. ajoutons a cela que le socinien parle a des juges qui lui sont tout a fait contraires, et Mr Abbadie a des personnes bien disposées en sa faveur. il ne semble pas difficile de deviner, lequel des deux gagnera sa cause en public. les lecteurs qui jugent de cette controverse nont presque nulle part la liberté des suffrages. peu de gens meme osent lire les livres des sociniens, et lon ne conseille a personne de le faire. se declarer pour leur opinion, cest vouloir perdre son honneur, son repos, ses biens et sa vie, au moins dans la plusp[art] des etats de l'europe. excepté la transylvanie, il ny a aucun lieu, ou les unitaires puissent etre reçus // [2] en aucune charge; et encore le sont ils rarement dans cette principauté. la hollande, qui est apres la transylvanie, le lieu ou la liberté de conscience est la plus grande, ne tolere personne qui fasse profession publique de soconianisme. ceux qui sont en cette opinion sont en petit nombre, et ont peu de moien de publier leurs livres, quand la misere ou ils sont leur donneroit le tems d'en faire. se declarer avocat d'une cause si odieuse, cest marcher droit a sa ruine. on mavouera apres cela, quil est bien facheux p[ou]r un ho[mm]e d'honneur d'etre obligé de plaider contre des gens que personne ne defend, et qui sont deja condamnés sans appel, par tout le monde. il vaudroit autant se battre en champ clos, armé de toutes pieces, contre un homme desarmé, devant des juges qui seroient prêts a le retenir sil vouloit se defendre.

outre que ces circonstr[uctions] ne sont pas honorables aux defenseurs de la verité, elles font encore un tres mauvais effet pour eux, dans l'esprit de ceux qui sont en secret dans les sentimens des unitaires, et qui sont ceux dont on se propose la conversion. ces gens la prennent // [3] les athletes de la foi p[ou]r de faux braves, qui defient un ennemi qui na garde de repondre, et dont ils feroient d'abord supprimer les livres sils pouvoient. ce prejudgé, quoique souvent injuste, fait a la verité un tort qu'on ne sauroit estimer. si lon cite contre les sociniens, le sentiment de tout le reste du xtianisme, un libertin ou un autre replique quil ny a jamais eu de liberté sur cette matiere depuis quil sest assemblé des Conciles.

mais que faire, diraton ? faudroitil ne rien dire de ces matieres ? bien des gens croient que lon feroit peut etre mieux de nen pas entretenir le peuple qui ny entend rien. mais d'autres soutiennent, que si l'on nen disoit rien, tout le monde sen trouveroit insensiblement[en]t unitaire, sans savoir comme il le seroit devenu ; par ceque les sentimens de ces gens la sont plus proportionnés a la portée du peuple, que ceux des orthodoxes, et se presentent naturellem[en]t a l'esprit.

il vaut donc mieux en parler et en ecrire, au hazard de s'exposer aux // [4] inconveniens que lon a marqués cidessus: car ce seroit encore un plus gr[and] inconvenient que d'accorder aux Unitaires une liberté entiere de se defendre et a tout le monde la liberté d'embrasser leur opinion, si on la trouvoit bonne.

on proposera ici une chose que lon pourroit souhaiter, et qui n'obligerait personne en europe a changer de conduite. comme les souyhais nont p[ou]r borne, que ce qui est absolument[en]t imposs[ible] en soi meme, il est permis de les etendre jusqu'aux choses qui n'arriveront jamais, pourvu quelles ne soient pas contradict[oi]res.

les défenseurs de la vérité souhaiteroient donc de pouvoir se trouver en quelque lieu d'asie, devant des juges non prevenus, comme seroient des chinois et de plaider devant eux; qu'eux et les sociniens instruiraient ces nouv[eaux] juges autant qu'il le faudroit, p[ou]r juger un procès tel quest celui dont il s'agit.

cest ce qui n'arrivera jamais: mais supposons que cela fut arrivé; que Mr Abbadie offrit son livre a un p[hilosop]he chinois; et tachons de deviner ce quil en pourroit juger en gros, sans n[ous] engager a approuver neanm[oins] ses sentimens. // [5]

avant d'entrer dans l'examen des raisons, que l'on apporte de part et d'autre, le chinois demanderoit d'estre instruit de leurs sentimens, et de l'etat de la quest[ion]. il est ridicule de disputer, ou de juger d'une dispute sans cela.

L'unitaire diroit, que pour lui il croit quil ny a qu'un D[ieu] c.a.d. un etre eternel, qui a produit toutes choses; et qui a envoyé en un cert[ain] tems un homme né d'une vierge, p[ou]r apprendre sa volonté aux autres hommes; et quil l'a assisté d'une man[iere] si extraord[inaire] par sa puissance divine, que cet homme na jamais commis de faute ni dit de mensonge; etc.

Mr Abbadie diroit aussi quil croit la meme chose; mais quil faut ajouter a cela 1°. que dans cet etre unique en nombre, que lon appelle Dieu, il y a trois personnes, dont la 1^e que lon nomme le pere, a engendré de toute eternité la 2^e, que lon nomme le fils; et que le s[ain]t esprit qui est la 3^e, procede de lun et de l'autre: 2°. que la 2^e personne // [6] a esté unie hypostatiquem[ent] a cest homme qui est né d'une vierge.

L'unitaire nieroit tout cela, et il paraitroit ainsi que cest la proprem[ent] ce qui est en question.

notre p[hilosop]he chinois demanderoit ladessus l'explication des termes dont on se sert. il commenceroit par le mot de personne, qu'on ne lui expliqueroit qu'en disant que cest une certaine distinction incomprehensible, qui fait que lon distingue dans une nature unique en nombre, un pere, un fils, un s[ain]t esprit.

il demanderoit encore ce que veut dire incomprehensible; et on lui diroit, que cest une chose, dont on ne peut avoir aucune idée.

cela estant ainsi expliqué, il voudroit qu'on lui marquât ce que lon entend, par engendrer et par proceder, termes dont on se sert en cette matiere.

on repliqueroit que ces termes marquent certaines relations incomprehensibles qui sont entre les 3. personnes. // [7]

enfin il demanderoit ce que lon entend par etre uni hypostatiquem[ent].

on repondroit que ce terme se dit de quelque nature intelligente, qui est unie a une autre, en sorte qu'on les regarde toutes deux comme faisant un seul et meme tout, auquel on attribue les propriétés de ces 2. natures, en vertu de cette union.

Si le chinois demandoit ladessus, qu'on lui indiquât en quoi consiste precisem[ent] l'union de la 2^e personne avec l'humanité de j.c. on ne pourroit repondre autre chose, si ce n'est que le noeud, sil faut ainsi dire, qui unit ces 2. natures, est tout a fait incomprehensible.

de la notre p[hilosop]he recueilleroit, que l'etat de la question consiste en ces 2. choses : 1°. scavoir s'il y a en D[ieu] trois distinctions, dont il n'a aucune idée...et entre lesq[uelles], il y a certaines relations, dont on na point d'idée non plus. 2°. scavoir // [8] si la 2^e de ces distinctions inconnues a esté unie a l'humanité de j.c. d'une maniere egalem[ent] inconnue ?

L'etat de la question etant etabli de la sorte, si le chinois apprenoit que les unitaires ont écrit de gros livres, et se sont attirés de cruelles persecutions, dans la pensée qu'en niant ces 2. prop[ositions] ils defendoient la gloire de D[ieu] et gagnaient

sa faveur; il ne pourroit s'empêcher d'être surpris de ce zèle; et selon l'humeur dont il se trouveroit, il traiteroit les unitaires d'esprits foibles, ou de perturbateurs du repos public.

il se tonneroit aussi sans doute s'il apprenoit toutes les disputes que les chrétiens ont eues autrefois sur ces mystères, puisqu'ils avouent qu'il s'agit ici de choses dont on n'a point d'idée. il jugeroit qu'on auroit bien fait de parler peu de ce qu'on n'entend point, et encore mieux de n'engager personne, par des traitemens trop violens, à s'opposer, non pas tant à des termes incompréhensibles, qu'à la manière haute et inflexible de les faire recevoir.

si le même philosophe chinois vouloit juger pertinemment // [9] des preuves, que les uns apportent pour soutenir les distinctions, les relations et l'union incompréhensibles, auxquelles on a donné les noms que l'on vient de dire, et celles que les autres apportent pour les rejeter, il faudroit 1°. qu'il apprit l'hébreu et le grec: 2°. qu'il lut et relut plusieurs fois dans les langues originales, les livres sacrés d'où ces preuves sont tirées, pour se rendre le style de ces livres familier, et pénétrer leur manière de raisonner, avec les autres secours nécessaires pour cela. Si s'avisait de vouloir juger de la force de leurs expressions par une version chinoise, et par rapport à la manière de parler et de concevoir de son pays, il est visible, qu'il s'exposeroit à se tromper, et que s'il trouvoit la vérité, ce ne seroit que par hasard.

on ne peut pas dire ici le jugement qu'il pourroit faire sur chacune des preuves en particulier, parce que cela demanderoit un livre entier. on ne croit pas qu'il // [10] se déclarât pour les sociniens : mais il y a bien de l'apparence, que ce ne seroit pas leurs seules explications qu'il trouveroit dures, et qu'il voudroit qu'on ne se servit pas contre eux de tant de raisonnemens de métaphysique, fondés sur des termes, attachés en nos langues modernes, à une seule idée, mais très équivoques dans le langage des anciens. fin.
